COMMUNE DE COMBLAIN-AU-PONT
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL
Séance du 06 août 2020

Présents : HENON Jean-Christophe, Bourgmestre, Président,
PAULUS Jean, VANGOSSUM Georges, WARZEE Pierre, ~~GRIGNET-COX Cécile~~, Echevins,
CORNELIS Frédéric, Président du CPAS,
BASTIN Jean-Claude, Directeur général,

Objet: Demande d'achat de 2 caméras de type chasse par Monsieur Vangossum pour remplacer celle qui a été volée et acquisition d'une nouvelle caméra pour lutter contre les dépots d'immondice et autres incivilités -2.073.515.3

Le Collège communal,

Attendu qu'une caméra de type chasse a été dérobée

Attendu que les dépôts d'immondices se multiplient sur le territoire

Attendu qu'il y a lieu de sévir et de dissuader de tels faits

Attendu qu'un arrêté sera bientôt pris pour l'utilisation généralisée des caméras dites "Fixes temporaires" sur le territoire de la commune

Attendu qu'une caméra de meilleure qualité que les précédentes avec un meilleur logiciel de consultation des images, un capteur solaire pour éviter le remplacement des piles est disponible au prix de 640 euros TVAC; prix auquel il faut rajouter un abonnement photos illimitées.

Attendu que Monsieur Eric De Ceuistera pu voir la qualité et la facilité d'utilisation de ces caméras, qualité qui m'a été confirmée par un client qui en avait sur sa parcelle de chasse et qui se trouvait par chance dans le magasin lors de ma visite
Attendu qu'il convient bien entendu de demander sur quel article budgétaire cette dépense peut être envisagée et si le dit article est provisionné

Décide à l'unanimité,

De décider de commander 2 caméras au pris de 640€ TVAC ainsi que 2 abonnements photos illimitées 15 € par mois (demande du collège d'abonnement annuel estimé à 100 €).

De supprimer la carte de la caméra volée.

De demander à Alain KRYSZCZAK de tenir un registre des dates, des lieux de placement des caméras et des personnes qu'il a chargé du placement des caméras. Ce registre sera communiqué mensuellement à Georges Vangossum, Echevin.

De communiquer au service des finances pour modification budgétaire.

PAR LE COLLEGE

Jean-Claude BASTIN
Directeur général

Jean-Christophe HENON
Bourgmestre

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Claude BASTIN

Jean-Christophe HENON

Directeur général

Bourgmestre